

MOBILISONS-NOUS POUR UN AVENIR DURABLE

Agenda 21 : lancement de l'acte 2 « augmenté »

Le 20 juin, le Conseil Municipal délibérait sur le **nouveau programme d'actions de l'Agenda 21 pour 2020** et votait l'acte 2 de cette démarche engagée en 2009 et concrétisée par un premier plan 2012/2015. Après une année de bilan, de concertation et l'adoption de la stratégie en janvier (cf. Décryptages janvier 2017)), les services ont travaillé à l'écriture des **26 grands projets qui constituent aujourd'hui le socle opérationnel des 6 grands défis** retenus par la Ville.

Le programme d'actions 2017/2020

Caractéristiques:

- **26 grands projets et 77 objectifs opérationnels**
- **110 actions dont :**
 - **57 actions RSO issues de l'évaluation AFAQ 2600**
 - **49 % d'actions nouvelles** qui permettent un investissement sur de nouveaux sujets de société, telles que : Responsabilité sociétale, Egalité Femme/Homme, Intergénérationnalité, Santé, Lutte contre le gaspillage alimentaire, Document cadre urbanisme, Éco-crèches.
 - **51 % d'actions poursuivies** qui renforcent les actions engagées sur l'acte 1, telles que : Démarche « 0 pesticide », Écocitoyenneté, Qualité de vie au travail, Plan cyclable, Restauration collective, Formation des agents au DD, Plan d'écoresponsabilité interne, Ecomobilité des jeunes, Economie d'énergie, Solidarités, Evaluation
- Une inscription de toutes les actions et Grands projets dans les 5 finalités nationales du développement durable.
- Un co-pilotage élus/services



Retenez la date ! Le 9 décembre

La Source fêtera Noël et le lancement officiel du nouvel Agenda 21 municipal. Participez à une journée festive et solidaire autour d'ateliers, spectacle et brunch. Une exposition permettra de dévoiler les actions de l'Agenda 21,

*Entrée libre de 11h à 17h
avec brunch à midi.*

A venir :

- Une synthèse à la population
- Le programme d'actions diffusé dans les services
- Une évaluation annuelle
- L'ouverture du programme aux actions portées par les acteurs du territoire

Vos rendez-vous

- Semaine bleue du 2 au 6 octobre
Rencontre Occitane : **Vendredi** 6 octobre - 19h - La Source
- Conférence de Dominique Causson. Le drame cathare - **Mercredi** 11 octobre - 19h - La Source
- Le conte d'hiver- **Vendredi** 13 octobre - 20h30 - Ermitage-Compostelle
- La nuit des bibliothèques - **Samedi** 14 octobre - La Source
- L'Echappée Brel - **Jeudi** 19 octobre - 20h30 - Ermitage-Compostelle
- Sortie Champignon - **Mercredi** 25 octobre - 10h/12h - Bois du Bouscat
- Ciné-club Le western - Le grand silence - **Jeudi** 26 octobre - 19h - La Source

Infos

La Maison de la Vie Ecocitoyenne poursuit son programme de sensibilisation à destination du grand public. Ouvert à tous, ces ateliers, balades, conférences, projections, sont également des opportunités pour s'ouvrir au Développement durable et enrichir ses connaissances.

A noter cet automne :

- **Sorties Champignons** : pour mieux les connaître venez à la rencontre des mycologues du CEMA (Cercle d'Etudes Mycologiques en Aquitaine) lors d'une balade automnale dans le Bois du Bouscat le samedi 7 octobre de 10h30 à midi. Tout public – sur réservation
- **Festival Alimenterre** : projection/débat autour du film « Nourrir une métropole » mercredi 25 octobre dès 18h, entrée libre.
- **Atelier « C'est fait maison »** : Lors de cet atelier vous pourrez élaborer des recettes « fait maison » pour des produits ménagers plus sains. Samedi 18 novembre de 10h30 à midi. Tout public – sur réservation
- **Cafés linguistiques** : reprise à partir du 26 octobre de 18h30 à 20h. Entrée libre.

Retrouvez tout le programme de la MVE sur bouscat.fr

Cleaning Day, préparez vos déchets !

Dans le cadre du Plan d'Ecoresponsabilité interne et du programme de mobilisation des agents référents, un grand jour de nettoyage, appelé aussi « Cleaning Day », sera organisé **le 23 novembre prochain**.

A cette occasion, les agents référents se rendront dans les services pour présenter les nouveaux dispositifs de collecte de certains déchets et rappeler ceux déjà en place. Ainsi, vous allez pouvoir trier piles, D3E petits matériels électriques et électroniques, stylos, papier, cartouches, gourdes dessert, entre autres. Un document synthétique vous sera remis par les agents référents reprenant l'ensemble des consignes de tri et des procédures à suivre. Cette opération a pour objectif d'aller plus loin dans le tri et permettre ainsi le recyclage et la valorisation de déchets aujourd'hui jetés et incinérés. Les outils de collecte mis à disposition des agents de la collectivité pourront être utilisés à titre professionnel et personnel.

Focus

Plan zéro pesticide



La loi du 17 Août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte impose, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'interdiction de l'usage de pesticides pour l'entretien des espaces verts, voiries, parcs et jardins. La Ville, déjà engagée dans cette démarche pour les parcs et jardins, poursuit le travail à travers la mise en place, avec Bordeaux Métropole, d'un plan de gestion global qui comprend : un plan de gestion différenciée, un plan d'arrosage et le plan d'écologie de la commune. D'ores et déjà, le principe de désherbage mécanique a été retenu pour l'entretien des trottoirs. L'objectif est triple : améliorer la **santé** des agents et des habitants en limitant les pollutions, préserver la **biodiversité** ordinaire (faune, flore) et les **ressources** essentielles à la vie humaine (eau, air, sol). Ces pratiques amènent à redéfinir les critères d'esthétique et paysagers actuels et invitent, petit à petit, la nature à s'installer en ville.